



**FFvolley**

**COMMISSION CENTRALE SPORTIVE**  
**PROCES-VERBAL N°5 DU 16 DECEMBRE 2019**  
**(réunion télématique)**

**SAISON 2019/2020**

**Présents :**

Jean-Pierre MELJAC, Président

Alain de FABRY (Vice-Président du secteur Sportif), Michel COZZI, Claude GANGLOFF, Patrick OCHALA, Gérald HENRY, Thierry MINSSEN, Yves MOLINARIO

**Absent :**

Jacques TARRACOR

**Assiste :**

Boris DEJEAN (attaché de la CCS)

## REPORT DE DROIT COUPE DE FRANCE JEUNES

Au vu des sélections et compétitions internationales jeunes qui auront lieu du 16 décembre 2019 au 9 janvier 2020 et le 4<sup>ème</sup> tour des Coupes de France :

- M17 et M20 – le dimanche 5 janvier 2020
- M15 – le dimanche 12 janvier 2020

La Commission Centrale Sportive anticipe les demandes de report de droit que les clubs pourront effectuer. Conformément à l'article 5 des RPE des Coupes de France Jeunes 2019/2020, la CCS fixe la date de report des tournois sollicités par une demande de report de droit.

Nous rappelons que pour bénéficier de ce report de droit, les clubs doivent en faire la demande auprès de la CCS par mail ([bdejean.ccs@ffvb.org](mailto:bdejean.ccs@ffvb.org)) au plus tard 5 jours après la diffusion du tirage du 4<sup>ème</sup> tour. En cas de demande hors délai, la CCS peut refuser cette demande.

Concernant la catégorie M15 :

La date de report officielle sera **le dimanche 19 janvier 2020 à 11h**. Les clubs auront la possibilité de trouver un accord pour avancer ce tournoi. Dans le cas contraire le tournoi sera joué au plus tard à la date fixée par la CCS.

Concernant les catégories M17 et M20 :

La date de report officielle sera **le samedi 18 janvier 2020 à 14h**. Les clubs auront la possibilité de trouver un accord pour modifier ce tournoi, il devra être joué au plus tard le dimanche 19 janvier 2020. Dans le cas où aucun accord ne serait trouvé, les clubs devront jouer à la date officielle du report.

**Conformément à l'article 11.5 du RGES, la présente décision ne peut être frappée d'appel devant la Commission Fédérale d'Appel.**

-----

Le Président de la CCS  
**M. Jean-Pierre MELJAC**

Le Vice-Président du Secteur Sportif  
**M. Alain DE FABRY**